

Toulouse, le 4 juillet 2025

Décision prise par le Président de Réseau31

n° DP293-2025

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de Réseau31 et notamment l'article 13-2 ;

Vu l'arrêté n°A20-2025 du 13 février 2025 portant abrogation de l'arrêté n°A20231211-76 et délégation de fonction à Monsieur Jean-Pierre COMET ;

Vu la délibération du Conseil Syndical de Réseau31 portant délégations de compétences au Président et au Bureau Syndical en date du 13 février 2025 ;

Considérant le point A1.5 de la délégation de compétences au Président ;

Considérant les difficultés croissantes d'accès à l'eau face aux sécheresses récurrentes entraînant un besoin d'interconnexion des réseaux communaux d'accès à l'eau potable ;

Considérant la possibilité d'alimenter en eau depuis St Paul d'Oueil les communes de Saccourvielle, Trébons et Cazarilh Laspènes en déficit hydrique ;

Considérant la nécessité de connecter le réservoir au réseau d'électricité afin de désinfecter l'eau et transmettre les données de fonctionnement par télégestion (OP 31508-11) ;

Considérant la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement sur la désinfection sur le territoire de la CT15 et les budgets qui y ont été alloués ;

Considérant la demande formulée par Réseau31 le 20 novembre 2024 auprès du SDEHG de raccorder électriquement le réservoir AEP (RES00141) situé sur la commune de Saint-Paul d'Oueil ;

Considérant l'étude réalisée par le SDEHG le 9 juin 2025 ;

Considérant que le coût total de ce projet est estimé à 52 160 €TTC et que compte tenu des règlements du SDEHG, ce montant sera réparti comme suit :

-part gérée par le Syndicat	36 476 €TTC
-part restant à la charge de Réseau31 (estimation)	15 684 €TTC

décide

Article 1 : d'approuver la proposition technique du SDEHG pour le raccordement électrique du réservoir de Saint-Aventin ;

Article 2 : d'approuver la demande d'aide financière auprès du SDEHG en vue d'obtenir un financement à hauteur de 36 476 €TTC pour que la contribution de Réseau31 soit au plus égale à 15 684 €TTC.

Jean-Pierre COMET
Vice - Président

